



Conseil économique et social

Distr. générale
14 juillet 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Réunion spéciale sur les innovations pour le développement des infrastructures et la promotion d'une industrialisation durable

Compte rendu analytique de la 30^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 31 mai 2017, à 15 heures

Président : M. Shava..... (Zimbabwe)

Sommaire

Session I : « Le lien industrialisation-infrastructure dans les pays en développement » (*suite*)

Session II : « Le potentiel des systèmes agro-industriels et agricoles aux fins du développement durable »

Session 3 : « Le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources pour l'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation »

Clôture de la réunion spéciale

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 15 h 15.

Session I : « Le lien industrialisation-infrastructure dans les pays en développement » (suite)

1. **M. Dennis** (Observateur du Libéria), s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique, dit que l'industrie est l'un des principaux moteurs de transformation et de croissance économiques, de création d'emplois et de développement humain. Les possibilités économiques offertes par l'industrie stimulent l'entrepreneuriat et le développement des entreprises, le dynamisme technologique et l'accroissement de la productivité. Dans l'ensemble, le secteur manufacturier et les activités industrielles constituent le meilleur catalyseur pour promouvoir la transformation économique. Grâce à l'industrialisation, l'Afrique aspire à parvenir à une croissance économique plus importante et à un degré de développement humain plus élevé.

2. L'insuffisance des capacités de production industrielle dont continue de souffrir l'Afrique peut s'expliquer par des facteurs tels que le manque d'investissement et de financement industriels, les lacunes en matière d'entrepreneuriat, des goulets d'étranglement sur le plan de l'énergie et de l'infrastructure, le morcellement des marchés, ainsi que la faiblesse du pouvoir d'achat et de la demande. Pour surmonter ces difficultés, de nombreux pays africains ont entrepris des réformes d'orientation de vaste portée au cours des vingt dernières années, mais il ne suffit pas d'adopter de judicieuses politiques. Il faut aussi mobiliser avec habileté et déployer avec efficacité des ressources financières et non financières, tout en disposant d'infrastructures matérielles, de capital humain et de capacités technologiques.

3. Il y a tout lieu de se réjouir que l'Assemblée générale ait adopté la résolution [70/293](#), dans laquelle elle a proclamé la période 2016-2025 troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Toutefois, les résolutions antérieures relatives à la proclamation des décennies précédentes n'ont jamais permis de financer la mise en œuvre de projets concrets. Ces erreurs passées ne sauraient se répéter : une stratégie de financement et de mobilisation de ressources prévisibles est indispensable à la réalisation de l'ambition de développement industriel de l'Afrique. Les partisans de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique devraient donc mettre en place des mécanismes interinstitutions de coordination et de mise en œuvre de cette stratégie de mobilisation. Il convient, dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, de privilégier la mise au point d'un plan efficace de

mobilisation de ressources essentielles, l'élaboration de projets pouvant être financés et l'assistance à apporter aux États africains pour que des programmes précis bénéficient du soutien de donateurs.

4. La promotion d'une infrastructure résiliente en Afrique passe par une augmentation de la quantité et de la qualité des investissements, qui devraient cibler des secteurs stratégiques. Pour attirer des investissements privés, il est urgent que le secteur public investisse, en particulier dans l'infrastructure. Il convient également de mettre l'accent sur le renforcement de la contribution de l'Afrique à la chaîne de valeur mondiale, la promotion des capacités de production nationales dans des secteurs à forte valeur ajoutée ou de haute technicité et le développement de microentreprises et petites et moyennes entreprises.

5. Promouvoir et accélérer la régularisation du secteur non structuré a des effets positifs sur la mobilisation de ressources. Il faut également renforcer la mobilisation des ressources nationales pour stimuler les investissements du secteur public dans l'infrastructure, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports, où il était difficile d'attirer des investissements du secteur privé. Il convient, parallèlement, d'éviter la fuite des capitaux par le biais de la fraude fiscale et le transfert illicite de capitaux de part et d'autre des frontières. De nouvelles règles s'imposent pour que les sociétés multinationales ne transfèrent pas leurs bénéfices à l'étranger à des fins d'évasion fiscale.

Session II : « Le potentiel des systèmes agro-industriels et agricoles aux fins du développement durable »

6. **M. Pataconi** [Directeur par intérim du Département du développement de l'agro-industrie de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)], animateur, dit qu'à la suite de la réunion préparatoire tenue à Victoria Falls, (Zimbabwe), en avril 2017, la session II sera l'occasion d'examiner plus avant les effets positifs que l'agro-industrie pourrait avoir sur les activités visant par exemple à éliminer la pauvreté, à assurer l'inclusion sociale et la sécurité alimentaire et à lutter contre les changements climatiques. Le lien fondamental entre industrialisation et développement a été reconnu au niveau mondial et pris en compte tant dans le programme Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons que dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Afin de tirer le meilleur parti du potentiel inexploité des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, il faut

améliorer les compétences, accroître l'accès à la technologie, à la finance, au savoir-faire et aux marchés, et passer de l'exportation de produits de base en vrac à la création de valeur ajoutée. Il faut également prendre des mesures pour réduire les gaspillages, accroître la productivité, remédier aux effets de l'agriculture sur l'environnement, répondre à la demande accrue de produits agricoles résultant de l'urbanisation et permettre aux petits exploitants de s'associer, sans aller à l'encontre des intérêts des grandes entreprises agro-industrielles.

7. **M^{me} Dreier** (Responsable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et membre du Comité exécutif du World Economic Forum LLC), l'une des intervenants, dit que le Forum économique mondial s'est employé à faciliter les partenariats public-privé en vue de répondre aux principaux problèmes mondiaux, tels que la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire et un développement agricole durable. En partenariat avec les dirigeants nationaux, le Forum a mis au point des modèles d'action qu'il est en mesure de proposer à la communauté internationale.

8. Il est généralement admis que l'agriculture peut contribuer pour beaucoup à la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à la faim, à la pauvreté, à la santé et à l'environnement. La nécessité de disposer d'un système alimentaire durable, productif et accessible à tous qui fournisse des aliments nutritifs fait l'objet d'un large consensus à l'échelle mondiale. Toutefois, le système actuel ne bénéficie ni à l'humanité ni à la planète : 800 millions de personnes dans le monde travaillent dans l'agriculture et vivent au-dessous du seuil de pauvreté et 2 milliards de personnes n'ont pas une alimentation adéquate, alors que ce secteur représente 70 % des prélèvements d'eau douce de la planète et plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre. Compte tenu de la complexité de la tâche que représente l'amélioration du système alimentaire, le Forum économique mondial s'efforce d'aller et d'adopter l'approche de « direction systémique », selon laquelle aucune partie prenante n'assume à elle seule un rôle de direction mais toutes les parties concernées sont réunies pour atteindre un objectif commun de manière décentralisée. Ainsi, l'initiative Nouvelle Vision pour l'agriculture, lancée en 2009, vise à assurer la sécurité alimentaire, la viabilité de l'environnement et des perspectives économiques au moyen du système agricole, selon des approches multipartites fondées sur les lois du marché. Cette initiative a été élaborée dans le cadre d'un dialogue entre les gouvernements, les dirigeants du secteur privé, les représentants de la société civile, les agriculteurs, les experts, les membres de la

communauté internationale et les partenaires de développement. Plus de 600 organisations de par le monde y participent désormais, ce qui a facilité la création de partenariats nationaux dans 21 pays et de partenariats régionaux comme « Croissance de l'Afrique », établi en collaboration avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et l'Union africaine, et « Croissance de l'Asie », formé en collaboration avec le secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. À ce jour, plus de 10 milliards de dollars d'investissements du secteur privé ont été annoncés. Sur cette somme, plus de 2,5 milliards ont été versés, bénéficiant à au moins 11 millions de petits exploitants agricoles dans le cadre de projets relatifs à la chaîne de valeur menés au niveau national.

9. Il est indiqué sans ambiguïté dans le cadre de la Nouvelle Vision pour l'agriculture que les activités des secteurs public et privé au niveau national doivent, en plus d'associer toutes les parties prenantes et d'adopter une approche axée sur le marché, être définies par un groupe de direction nationale, conformément aux priorités et plans du pays concerné. Elles devraient également faire l'objet d'une appropriation locale mais être financées par des organisations internationales et adopter une approche globale de la chaîne de valeur et du système alimentaire. Bien que les partenariats multipartites ne permettent pas de régler tous les problèmes – ils se caractérisent de fait par des coûts de transaction élevés – ils peuvent donner d'excellents résultats à long terme.

10. **M. Arildsson** (Chef de la gestion des produits de l'Internet des objets chez Ericsson), intervenant qui accompagne sa déclaration d'une présentation de diapositives numériques, dit qu'Ericsson, qui a été une entreprise de télécommunications pendant la plus grande partie de ses 140 ans d'existence, recentre actuellement ses activités sur l'Internet des objets : un réseau de dispositifs connectés à Internet et équipés de capteurs qui envoient à un système central des données, auxquelles sont alors appliquées des connaissances ou règles, afin de générer des instructions qui sont ensuite renvoyées aux dispositifs pour leur permettre d'exercer diverses fonctions. Dans le cadre de son initiative Technology for Good, la société Ericsson apporte son soutien à un projet agricole mené en Malaisie, dans le cadre duquel l'utilisation de capteurs permettant de mesurer le niveau d'eau et le pH de plantations de mangrove a conduit à une augmentation de 50 % du taux de survie des arbres. Dans le cadre d'un projet d'évaluation de la qualité de l'eau des rivières, l'ancien système qui consistait à faire des prélèvements manuels tous les

sept jours a été remplacé par l'usage de capteurs permettant de fournir des données toutes les heures, ce qui signifie qu'en cas, par exemple, d'accident survenu en amont, il est possible de prendre immédiatement des mesures correctives. Grâce aux activités qu'elle mène dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement durable, l'entreprise a recensé un certain nombre de conditions préalables au succès de tels projets : des politiques générales favorables, notamment l'existence d'une infrastructure de base en matière de communications et de capacités dans le domaine de l'administration en ligne, des partenariats public-privé axés sur la recherche de solutions et des financements suffisants.

11. Il est généralement admis que, du fait de la croissance démographique, la production agricole mondiale devra augmenter d'environ 70 % d'ici à 2050. Les possibilités d'y parvenir en augmentant la superficie des terres cultivées ou en tirant parti des progrès de la génétique sont restreintes : on ne pourrait probablement obtenir que 10 % de la croissance de la production nécessaire au moyen de la première méthode et 15 % avec la seconde. Les 75 % restants devront être obtenus grâce à une amélioration de la collecte de données et de l'application de connaissances. C'est ainsi que, dans le cadre d'un projet bénéficiant du soutien d'Ericsson, des agriculteurs envoient des données à un système central, soit manuellement soit à l'aide de capteurs, et reçoivent en retour des instructions leur expliquant quels végétaux planter, à quelle saison et selon quelle méthode, et quels arrosage et engrais utiliser. Pour les agriculteurs peu instruits ou ayant un faible niveau d'alphabétisation, les instructions peuvent être envoyées par SMS, éventuellement à l'aide de signes ou de symboles. Non seulement une telle application de l'Internet des objets contribuera à nourrir un plus grand nombre de personnes mais elle présente également des avantages considérables sur le plan climatique.

12. L'Internet des objets pourrait également servir à accroître la production de lait dans le secteur de l'élevage. Des capteurs peuvent être placés dans l'estomac des vaches pendant toute leur durée de vie de quatre ans, afin de surveiller leur température, leurs mouvements et leur sommeil et de savoir ainsi quand elles sont malades et ont besoin de médicaments. Les capteurs indiquent également si une vache est en chaleur, ce qui permet de réduire le dosage d'hormones, et envoient un message d'alerte lorsqu'un veau est sur le point de naître, ce qui réduit les taux de mortalité. En ce qui concerne les cultures, les stations

météorologiques permettent de contrôler les niveaux d'eau et les capteurs peuvent servir à mesurer l'humidité du sol. À l'avenir, l'imagerie satellitaire devrait de plus en plus servir à surveiller les cultures et déterminer les besoins en eau, en pesticides et en engrais.

13. L'Internet des objets présente d'énormes possibilités qu'il convient d'exploiter dès à présent. L'agriculture est un bon point de départ, car les effets dans ce secteur pourraient être particulièrement importants étant donné qu'il occupe une grande partie de la population africaine. Ses incidences sur les secteurs des transports et des services collectifs devraient également être importantes.

14. **M. Polidoro** [Président-Directeur général d'Agricultural Cooperative Development International/Volunteers in Overseas Cooperative Assistance (ACDI/VOCA)], intervenant qui accompagne sa déclaration d'une présentation de diapositives numériques, dit que son organisation est née du mouvement coopératif dans le secteur agricole mais, à l'heure actuelle, s'intéresse surtout aux systèmes des marchés, y compris les chaînes de valeur et les aspects financiers. Afin de réaliser les objectifs de développement durable, il faut mettre à profit leur interdépendance. Dans l'agriculture, le stockage est un élément fondamental qui relie tous les niveaux du secteur, des petits exploitants au développement d'une agriculture commerciale. Sans stockage adéquat, les petits exploitants perdent parfois jusqu'à 30 % de leurs récoltes. Dans le cadre d'un système de délivrance de récépissés d'entrepôt, qui a vu le jour en Zambie, un agriculteur livre des produits de base, par exemple des céréales, à un entrepôt, où elles sont évaluées et stockées. Un récépissé lui est remis. Ce récépissé peut servir de garantie à un prêt immédiat dont le montant peut atteindre 60 % de la valeur des céréales entreposées. Les agriculteurs n'ont donc ainsi pas à vendre l'intégralité de leur production au moment de la récolte, lorsque les prix sont faibles.

15. D'après l'expérience acquise par ACDI/VOCA, d'abord en Europe de l'Est et plus récemment en Afrique, un bon système de récépissés d'entrepôt doit reposer sur trois éléments : l'entreposage à proprement parler, qui exige une infrastructure adéquate (routes, transports et capacités de stockage), ainsi que des moyens de gestion adaptés; un ensemble de règles régissant les niveaux et normes de qualité, la certification et l'inspection, et l'assurance; des récépissés qui servent de titres de propriété et de registres d'intérêts. Lorsqu'un agriculteur livre un produit à un entrepôt et contracte un emprunt, il faut veiller à ce que, lorsque le produit est finalement

vendu, les frais de stockage et l'emprunt aient été remboursés avant que l'agriculteur ne perçoive le produit de la vente.

16. Il faut accroître le montant des financements disponibles dans le cadre de ce système. En Afrique subsaharienne, 99 % des ventes de céréales de base sont autofinancées. Un système de récépissés d'entrepôt permet d'affecter en garantie mobilière les stocks qui appartiennent aux agriculteurs, aux négociants et aux entreprises de transformation mais sont conservés dans des entrepôts homologués. L'amélioration du stockage présente les avantages suivants: réduction des pertes après récolte, amélioration de la qualité des produits, stabilisation des prix du marché, renforcement de la sécurité alimentaire du fait de la réduction du gaspillage et intégration dans le secteur formel des entreprises du secteur agro-industriel. Pour que le système fonctionne, il faut que les agriculteurs connaissent les conditions et les cours du marché. Parmi les autres difficultés à surmonter lors de la mise en place d'un système de récépissés d'entrepôt figurent la nécessité d'assurer un approvisionnement fiable en produits dont la qualité est contrôlée, l'intervention éventuelle des pouvoirs publics et la nécessité de mettre en place un cadre juridique adéquat. Dans le contexte africain, il reste à mettre l'accent sur les liens d'interdépendance entre le stockage et l'assurance de la qualité, planifier convenablement, sachant qu'il faut probablement de 10 à 15 ans pour mettre en place un tel système et sélectionner les produits de base viables, c'est-à-dire ceux dont la valeur commerciale est supérieure aux frais d'entreposage.

17. **M. Bvumbe** (Directeur exécutif du Groupe Afrique 1 de la Banque mondiale), l'un des intervenants, dit qu'environ 60 % de la population africaine, laquelle devrait atteindre 2,5 milliards d'ici à 2050, travaille dans le secteur de l'agriculture, qui ne représente cependant qu'un quart du produit intérieur brut de l'Afrique. Le rendement des cultures est inférieur de moitié à la moyenne internationale et le continent importe pour près de 200 milliards de dollars de denrées alimentaires par an. Malgré sa position dominante, ce secteur ne bénéficie que de 5 % des prêts des institutions financières; seule une infime portion de ces prêts est octroyée aux petits exploitants, qui constituent pourtant un groupe essentiel auquel il faut apporter un appui pour que les objectifs de développement durable puissent être réalisés. En outre, le montant des investissements dans l'agriculture en Afrique devrait atteindre environ 40 milliards de dollars par an mais n'est actuellement que de 7 milliards de dollars. Les fonds souverains, les caisses

de retraite et le capital-investissement sont autant de sources potentielles de financement à exploiter.

18. L'un des besoins les plus pressants du secteur de l'agriculture en Afrique, qui se compose essentiellement de l'agriculture de subsistance, est d'accroître la productivité afin d'aider les petites exploitations à établir des liens avec l'agro-industrie. Cet objectif peut être atteint grâce à un meilleur usage de la technologie et de la mécanisation, à l'amélioration de l'entreposage et de l'accès aux chaînes de valeur mondiales et à l'utilisation de semences et d'engrais de qualité. Les agriculteurs devraient également jouir de la sécurité de leurs droits fonciers, ce qui favoriserait la hausse de la productivité et l'inclusion financière et devrait s'accompagner du renforcement des compétences. Pour faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que la sécheresse persistante qui a des effets particulièrement néfastes dans la corne de l'Afrique et en Afrique orientale et australe, il faut parvenir à une agriculture climatiquement rationnelle, grâce à l'accroissement des investissements dans l'infrastructure d'irrigation. Enfin, il faut réduire les risques que présente le financement des petits exploitants agricoles en Afrique en offrant des garanties aux institutions financières qui sont disposées à leur accorder des prêts. Il pourrait être utile d'examiner cette question dans le cadre du Pacte avec l'Afrique du Groupe des Vingt.

19. **Mme Mucavi** [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] dit que le développement agro-industriel pourrait contribuer à engendrer la transformation prévue dans le cadre du Programme 2030. Il convient de s'orienter vers des systèmes agricoles plus durables, résilients et inclusifs, qui aideront à tenir l'engagement pris de ne pas faire de laissés-pour-compte.

20. À l'échelle mondiale, plus de 75 % des personnes extrêmement pauvres vivent dans les zones rurales des pays en développement. Il faut impérativement permettre aux petits exploitants agricoles de réaliser pleinement leur potentiel. Ces petits exploitants doivent avoir un meilleur accès aux infrastructures rurales, aux intrants agricoles, au financement, au renforcement des capacités et aux marchés.

21. Dans bien des cas, le manque d'infrastructure empêche les producteurs d'accéder aux marchés. Il faut également apporter un appui pour renforcer la résilience face aux changements climatiques et accroître la viabilité des activités de production et de commercialisation. C'est un moyen de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition, de mieux gérer et préserver les ressources naturelles et de créer des

emplois décents, car il existe de nombreux débouchés dans l'agriculture, en particulier pour les femmes et les jeunes, et la technologie peut stimuler l'entrepreneuriat.

22. L'Initiative pour le développement (accélééré) de l'agri-business et des agro-industries en Afrique pourrait imprimer un nouvel élan permettant de renforcer les mécanismes d'exécution existants et d'harmoniser le développement agro-industriel avec les objectifs du Programme 2030. Elle est particulièrement utile pour les pays en situation particulière, dans lesquels les moyens de subsistance dépendent principalement de l'agriculture.

23. La FAO et l'ONUDI coopèrent avec les États Membres pour réaliser le neuvième objectif de développement durable et les aider à transformer les zones rurales et à unir le secteur public, le secteur privé et les collectivités agricoles elles-mêmes, qui sont les agents du changement.

24. **Mme Chartsuwan** (Observatrice de la Thaïlande) dit que son pays cultive environ le tiers de la production mondiale de riz et que 40 % de la population travaille dans l'agriculture et l'agro-industrie. La Thaïlande comprend donc particulièrement bien l'importance de l'agriculture durable pour l'élimination de la pauvreté et la mise en œuvre du Programme 2030.

25. Le développement des infrastructures revêt une importance cruciale pour soutenir l'agriculture et l'agro-industrie. La Thaïlande dispose d'un système de stockage des eaux de crue pendant la saison des pluies, qui contribue à atténuer les effets de la sécheresse. Le développement des infrastructures doit s'accompagner du renforcement des capacités, afin que les agriculteurs puissent pleinement exploiter leurs terres. La Thaïlande a adopté des techniques agricoles « intelligentes » pour moderniser le secteur agricole et aider les agriculteurs à accroître leur productivité.

26. Le renforcement des infrastructures et du savoir-faire technique est utile mais ne suffira pas à parvenir à l'agriculture durable. Il faut aussi créer un état d'esprit qui favorise le développement durable. La Thaïlande a adopté une politique nationale visant à promouvoir une philosophie de « l'économie de suffisance » et une nouvelle théorie de l'agriculture. En conséquence, le secteur agricole est maintenant plus viable et plus respectueux de l'environnement grâce à l'élimination de la dépendance à l'égard des engrais, des herbicides et des pesticides chimiques, à la diversification croissante des cultures et à la lutte contre les pratiques nocives.

27. **M. Gayito** (Observateur de l'Éthiopie) dit que son Gouvernement met en œuvre une stratégie industrielle dans le cadre de son plan de développement national et intensifie ses efforts en vue d'instaurer des conditions propices à la compétitivité du secteur manufacturier, l'accent étant mis en particulier sur la transformation des produits agricoles, le textile et les lasers, domaines qui contribueront à l'établissement de liens avec le secteur agricole. Conformément à ses priorités en matière de développement, le Gouvernement éthiopien construit également des parcs industriels pour attirer des investissements directs étrangers.

28. L'Éthiopie a formé un excellent partenariat avec l'ONUDI visant à mettre en œuvre sa stratégie industrielle et entend continuer à coopérer avec ses partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux en vue de devenir l'un des pôles manufacturiers de l'Afrique. Le Gouvernement éthiopien continuera également à investir dans le développement des infrastructures dans des domaines tels que l'énergie, l'irrigation et les chemins de fer, afin de renforcer sa capacité productive et d'accélérer sa restructuration économique.

29. Afin d'atteindre les objectifs de développement durable, les pays les moins avancés ont besoin d'un environnement mondial plus favorable et de l'appui de la communauté internationale pour parvenir à une industrialisation durable qui profite à tous. Le secteur privé et les partenariats public-privé ont un rôle crucial à jouer à cet égard.

30. L'Observateur de l'Éthiopie s'interroge en dernier lieu sur les mesures à prendre pour encourager le secteur privé à investir dans des projets à long terme.

31. **M. Winters** (Fonds international de développement agricole), se référant à l'initiative Nouvelle Vision pour l'agriculture, dit que les coûts de transaction élevés dissuadent les entreprises de traiter avec de nombreux petits exploitants et demande quels moyens permettraient d'accroître la participation de ces derniers.

32. **M^{me} Mendoza Elguea** (Observatrice du Mexique) souhaite recevoir des précisions sur les cinq chaînes de production qui bénéficient de la collaboration.

33. **M^{me} Dreier** (Responsable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et membre du Comité exécutif de World Economic Forum LLC) dit que les mesures de politique générale à prendre sont fonction du type d'investissement. Les politiques visant à promouvoir les investissements dans une nouvelle variété de

semences, par exemple, diffèrent de celles qui ont pour objectif de promouvoir les investissements dans une usine de traitement. Afin de renforcer les mesures d'incitation en faveur des investissements agricoles, une instance de dialogue informel avec le secteur privé devrait être mise en place au niveau national pour mieux comprendre les obstacles à la mise en œuvre des politiques et les moyens de les surmonter.

34. L'initiative Nouvelle Vision pour l'agriculture est axée sur les petits exploitants. Certaines entreprises privées ont tendance à ne pas les inclure dans leurs chaînes de valeur, estimant que cela serait risqué et compliqué. D'autres, en revanche, trouvent des moyens novateurs de les y associer, notamment grâce aux technologies mobiles, et leur fournissent les informations, le financement et l'accès aux marchés dont ils ont besoin pour faire partie d'une chaîne de valeur plus vaste. Il convient de diffuser les pratiques exemplaires de ces sociétés, qui pourraient être encouragées à forger des partenariats avec les entreprises n'ayant pas l'habitude de travailler avec les petits exploitants.

35. **M. Bvumbe** (Directeur exécutif du Groupe Afrique 1 de la Banque mondiale) dit que, quelle que soit la politique adoptée, le secteur privé a besoin de clarté et de cohérence, en particulier en ce qui concerne le régime foncier. Il est également essentiel de mener des consultations avant de proposer telle ou telle politique. En ce qui concerne les petits exploitants agricoles, une approche locale adoptée en Inde a permis d'obtenir de très bons résultats en regroupant des petits agriculteurs et en réduisant ainsi les coûts de transaction.

36. **M. Arildsson** (Chef de la gestion des produits de l'Internet des objets chez Ericsson) dit que traiter avec des petits exploitants consiste à mettre en place des écosystèmes, ce qui n'est guère différent des activités économiques et commerciales en général. La configuration diffère cependant d'un pays à l'autre et il est essentiel de trouver une solution qui puisse être appliquée à tous les niveaux de l'écosystème.

37. **M. Polidoro** (Président-Directeur général d'Agriculture Cooperative Development International/Volunteers in Overseas Cooperative Assistance) dit que, dans certains cas, le système de récépissés d'entrepôt qu'il a précédemment évoqué n'a pas fonctionné car trop de petits exploitants ont été invités à y participer trop rapidement, sans un soutien suffisant. Les petits exploitants ne possèdent pas tous suffisamment de terres et de ressources pour produire des excédents; pour certains d'entre eux, il serait plus avantageux d'être ouvrier agricole qu'agriculteur.

Session III : « Le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources pour l'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation »

38. **M^{me} Dreier** (Responsable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et membre du Comité exécutif de World Economic Forum LLC), animatrice, dit que les débats porteront sur le neuvième objectif de développement durable et sur les moyens de combler les lacunes en matière d'infrastructures et de répondre à la demande de financement des infrastructures. L'infrastructure est au cœur de la réalisation de tous les objectifs de développement durable. Il importe d'examiner comment les lacunes actuelles pourraient être comblées, en particulier au niveau national, par exemple grâce à la promotion des investissements et au renforcement des capacités de développement des infrastructures, et comment la communauté internationale pourrait soutenir ces efforts dans le cadre de la coopération au service du développement et de partenariats.

39. **M. García Zalazar** [Maire de Godoy Cruz (Argentine)], intervenant qui accompagne sa déclaration d'une présentation de diapositives numériques, dit que Godoy Cruz est particulièrement vulnérable face aux changements climatiques et se trouve en outre dans une zone sujette aux séismes. Les infrastructures de Godoy Cruz ont été améliorées dans le cadre d'un grand projet qui associe le développement durable, la protection de l'environnement et l'innovation en matière d'administration publique.

40. La coopération intervilles a été la première innovation. Un réseau national a été mis en place pour lutter contre les changements climatiques. Il se compose de 200 municipalités, dont 80 sont dotées d'un plan d'action sur les changements climatiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le réseau favorise la coopération horizontale et entretient également des relations avec d'autres pays dans le cadre du Pacte mondial des maires pour le climat et l'énergie. Grâce à son plan d'action, Godoy Cruz a pu réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

41. L'innovation en matière d'administration publique a revêtu trois formes, qui prévoient toutes de nouveaux dispositifs réglementaires visant à stimuler la mise en place d'infrastructures durables. En premier lieu, on a construit à Godoy Cruz un parc technologique, qui réunissait les administrations publiques nationales, provinciales et municipales, le secteur privé et des universités. En deuxième lieu, tous les édifices publics sont alimentés par des sources

d'énergie renouvelables et un projet de production énergétique a été mis en œuvre. Les nouvelles industries qui souhaitent s'implanter dans la région ont de gros besoins énergétiques, et de nouveaux règlements municipaux sont en cours d'élaboration pour permettre aux administrations locales de produire de l'énergie durable, notamment solaire. À compter de juillet 2017, tous les ménages de Godoy Cruz qui souhaitent investir dans des panneaux solaires bénéficieront d'allègements fiscaux de la municipalité. Le réseau disposera ainsi d'une grande quantité d'énergie supplémentaire destinée à la consommation des ménages et au développement industriel. En troisième lieu, un projet de construction de logements sociaux, fruit d'un partenariat public-privé, débutera en juin. L'État fournit le terrain et les services d'utilité publique, le secteur privé est chargé de la construction et les bénéficiaires contribuent également à ce projet.

42. La municipalité de Godoy Cruz s'efforce également d'innover pour rationaliser les dépenses publiques, et ses objectifs à cet égard sont conformes au nouveau programme urbain pour l'Amérique latine. Il s'agit notamment de fournir des services de base à tous les citoyens; de promouvoir des mesures visant à promouvoir des villes plus propres; et de renforcer la résilience des villes afin de réduire les risques de catastrophe et leurs effets. Le défi consiste à passer de la théorie à la pratique. Certains pays ont pour spécialité de perdre et d'autres de gagner, mais le moment est venu pour l'Amérique latine de se spécialiser dans la coopération.

43. **M. Bonturi** (Représentant spécial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) auprès de l'Organisation des Nations Unies), l'un des intervenants, dit que, exprimé en pourcentage du produit intérieur brut, l'investissement productif n'a jamais été aussi bas et que la croissance de la productivité demeure également faible. Dans ces conditions, il sera particulièrement difficile de réaliser les objectifs de développement durable. Les investissements dans l'infrastructure ont d'importants effets multiplicateurs et contribuent à l'intégration et à la viabilité. Bien que leur rendement soit énorme, ils ne sont pas assez fréquents, malgré les faibles taux d'intérêt dans de nombreux pays. Face à cet important dysfonctionnement du marché, les gouvernements doivent mener une action concertée pour soutenir les investissements dans l'infrastructure dans le monde entier.

44. Dans de nombreux pays, l'aide publique au développement demeure la principale source de financement des projets d'infrastructure. Toutefois, les besoins dépassent largement les ressources

disponibles. De nombreux pays donateurs font en sorte que leurs fonds publics se doublent d'investissements privés, afin d'avoir un effet multiplicateur et de mettre à profit des fonds publics pour financer le renforcement des infrastructures dans les pays en développement. La moitié des membres du Comité d'aide au développement ont déjà mis en place certaines formes de financement mixte, lequel ne représente cependant qu'une goutte d'eau dans l'océan. L'OCDE a collaboré avec le Groupe des Vingt à l'élaboration d'un ensemble de principes applicables aux investissements à long terme par les investisseurs institutionnels, l'objectif étant d'aider tous les gouvernements à comprendre les moyens de mobiliser des fonds publics, les types de garanties qu'il est possible d'utiliser et les interventions stratégiques, y compris le renforcement des capacités, qui pourraient être nécessaires pour mobiliser des fonds privés. Les pays qui se trouvent à différents stades de développement font face à un manque important d'infrastructures.

45. En outre, il n'est pas possible d'attirer des investissements privés sans tenir compte de l'environnement économique. Du point de vue de l'investisseur, les secteurs de l'énergie, des infrastructures, des transports et des communications sont généralement soumis à un plus grand nombre de restrictions en matière de commerce et d'investissement. La concurrence est souvent peu développée dans ces secteurs et la passation des marchés publics n'est pas suffisamment transparente, ce qui crée de nombreux obstacles à la participation du secteur privé au développement des infrastructures. La mise en place de technologies vertes se heurte en particulier à des obstacles réglementaires partout dans le monde. Entre autres initiatives, l'OCDE a élaboré des directives relatives aux investissements dans les infrastructures de l'énergie propre et étudie comment les réglementations nationales pourraient être adaptées de façon à attirer davantage d'investissements.

46. Néanmoins, un financement suffisant n'est pas à lui seul une garantie de succès. La gouvernance joue un rôle essentiel, en permettant d'améliorer la rentabilité des investissements et d'attirer les investissements privés. Par gouvernance, il faut entendre la capacité des pouvoirs publics de définir les besoins, d'analyser les moyens d'y répondre, d'assurer la participation des « bonnes » parties prenantes au bon moment et de veiller à ce que tous les principaux décideurs gouvernementaux tendent vers le même objectif. À la demande du Groupe des Vingt, l'OCDE a mis au point un dispositif de gouvernance des

infrastructures qui traite de nombreux problèmes concrets.

47. La corruption pose également problème. Les deux tiers des cas de corruption à l'étranger ont lieu dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures. Pour aider les pays à combattre ensemble ce problème, l'ONU et l'OCDE ont publié des directives sur la lutte contre le trucage de soumissions et l'intégrité lors de la passation des marchés publics. Tous les États membres peuvent participer à toutes les initiatives de l'OCDE. De fait, celles-ci ne seront efficaces que si elles bénéficient d'une large participation.

48. **M. Winters** [Vice-Président adjoint par intérim du Département de la stratégie et des savoirs du Fonds international de développement agricole (FIDA)], l'un des intervenants, dit que, d'après une étude récemment réalisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la FAO sur les transferts en espèces aux agriculteurs, lorsque ceux-ci reçoivent, en tant qu'entrepreneurs, des fonds, ils en consacrent la plus grande partie à la production. Afin de pouvoir exploiter leur potentiel, les agriculteurs doivent faire partie d'organismes et bénéficier de technologies et de crédits de microfinancement.

49. Le potentiel que présentent les agriculteurs pourrait être mis à profit pour améliorer les infrastructures, par exemple dans le domaine de l'irrigation. Moins de 5 % des terres arables étant irriguées en Afrique subsaharienne, remplacer l'agriculture pluviale par des cultures irriguées permettrait aux agriculteurs de réaliser pleinement leur potentiel. Une telle transition ne nécessiterait pas seulement des investissements mais aussi la création d'associations d'utilisateurs de l'eau chargées de gérer l'irrigation. Les organisations d'agriculteurs constituent un autre exemple. Au Kenya, le FIDA apporte son soutien à une coopérative laitière dont les membres ont exigé que les pouvoirs publics investissent dans les infrastructures. Le Gouvernement a donc construit 2 000 kilomètres de routes pour relier les petites collectivités à l'infrastructure nationale afin que les agriculteurs puissent transporter leurs marchandises jusqu'aux marchés.

50. L'industrialisation ne suppose pas nécessairement l'urbanisation et les activités industrielles n'ont pas besoin d'être situées dans les villes mais de nombreux pays ont tendance à privilégier les agglomérations urbaines et n'investissent pas suffisamment dans les zones rurales. Les ministères de l'agriculture mettent souvent l'accent sur les zones rurales mais sont ignorés par les ministères de l'industrie ou des travaux publics, qui ne communiquent pas les uns avec les autres. Les

institutions internationales, dont les départements de l'agriculture et de l'industrialisation ne se consultent souvent pas, sont également problématiques. Pour mobiliser efficacement les ressources, il faut un équilibre entre zones urbaines et zones rurales.

51. **M. Adeyemi** (Commission économique pour l'Afrique) dit que les consultations entre la Commission et le secteur privé ont conduit à deux grands constats. Les investisseurs ont indiqué que, premièrement, il était trop risqué d'investir en Afrique et que, deuxièmement, les infrastructures transfrontières étaient régies par un trop grand nombre de règles, règlements et politiques. La Commission a mis au point, pour l'ensemble du continent, une loi type régissant les achats, l'élaboration de projets et l'appropriation des projets. Elle a en outre effectué une analyse globale des risques des 16 projets d'infrastructure approuvés au Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures en Afrique, tenu en 2014. La Commission commencera à aider les pays africains à intégrer la loi type en août 2017.

52. **M. Sibanda** (Zimbabwe) dit que son pays s'efforce de maîtriser les dépenses renouvelables afin de pouvoir affecter à l'infrastructure les fonds ainsi économisés. Un autre problème tient au fait que dans de nombreux pays, dont le Zimbabwe, la mobilisation des ressources intérieures pâtit de la sortie illicite de fonds, qui laisse peu de ressources à affecter au développement des infrastructures et prive l'Afrique de sommes pouvant atteindre 60 milliards de dollars par an. Le Zimbabwe tente également d'intégrer dans le secteur formel son secteur non structuré de plus en plus important en développant les infrastructures, ce qui contribuera à accroître la perception d'impôts.

53. La création de zones économiques spéciales est d'une importance cruciale pour l'industrialisation du secteur agricole dans chaque province. Le pays pourra ainsi disposer de l'infrastructure nécessaire au développement rural et, grâce à des mesures d'incitation adéquates, convaincre des entreprises internationales de s'implanter dans ces zones.

54. S'agissant de la mobilisation de ressources, l'importante diaspora zimbabwéenne a été invitée à acheter des obligations pour financer des projets d'infrastructure bancables. La création au Zimbabwe de centres d'investissement « intégrés » est une autre mesure positive. Les projets africains sont parfois considérés comme n'étant pas rentables, mais ces centres permettent au Gouvernement et au secteur privé d'accomplir dans les plus brefs délais les formalités nécessaires aux investissements étrangers directs, afin de pouvoir affecter les investissements

aux secteurs de l'eau, de l'énergie et des infrastructures routières.

55. **M. Aguirre Vacchieri** (Chili) a pris connaissance avec intérêt des difficultés que présentent le développement des infrastructures et l'industrialisation partout dans le monde et, en particulier, dans les pays en développement. Bien qu'il existe des difficultés communes, chaque région se heurte également à des problèmes qui lui sont propres. Il souhaiterait obtenir des informations complémentaires sur le réseau des maires et savoir s'il existe un réseau plus vaste et comment il est structuré. Quant à la question du renforcement des capacités, les besoins varient selon le degré de développement des pays. Souvent, le secteur privé n'envisage d'investir que lorsqu'un nombre suffisant de grands projets a été mis en chantier. Toutefois, la plupart des pays en développement n'en ont pas les moyens et l'intervenant se demande comment cette difficulté pourrait être surmontée.

56. **M^{me} Gandini** (Argentine) demande quelles mesures les États pourraient prendre pour promouvoir les partenariats public-privé.

57. **M^{me} Song** Miyoung (République de Corée) dit que la résilience climatique des projets d'infrastructure est une considération importante et qu'il convient d'utiliser les fonds publics pour attirer des ressources privées de façon à pallier les déficits de financement. Elle souhaiterait savoir quelles initiatives de renforcement des capacités permettraient le mieux de promouvoir des projets d'infrastructure résiliente face au climat et comment mieux mettre à profit les ressources disponibles afin de disposer d'infrastructures résilientes.

58. **M^{me} Dreier** (Responsable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et membre du Comité exécutif de World Economic Forum LLC) dit que le Forum économique mondial a mis en place des groupes de travail chargés d'accélérer la mise en place d'infrastructures nationales, en collaboration avec les pouvoirs publics nationaux, dans le cadre desquels les investisseurs et les pouvoirs publics se réunissent pour recenser les projets nécessitant des investissements. Il a également fourni un appui technique pour l'élaboration de plans d'activités. Il faut disposer d'un nombre important de projets en réserve pour relier l'offre de capitaux à la demande.

59. **M. García Zalazar** [Maire de Godoy Cruz (Argentine)] dit qu'en raison de l'urbanisation, les villes en Amérique latine ont de nouveaux besoins et que les décideurs au niveau national ont été lents à réagir. Le réseau des maires a donc été mis en place pour lutter contre les changements climatiques. Les

municipalités qui y participent doivent mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre et adopter un plan d'action local généralement axé sur les investissements dans les infrastructures, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports publics. Le réseau s'est considérablement développé ces dernières années; l'adhésion y est volontaire. Le réseau ne bénéficie d'aucun financement et revêt la forme d'accords de coopération, principalement technique.

60. Une loi qui régleme les partenariats public-privé a été adoptée à l'échelle nationale mais elle ne s'applique pas encore aux provinces. La municipalité de Godoy Cruz, qui jouit d'une certaine autonomie locale, a élaboré son propre projet de logement social pour répondre à l'une des principales requêtes de la population locale. Sa mise en oeuvre est cependant soumise à deux conditions. Premièrement, le budget des comptes publics doit être équilibré, car il faut satisfaire aux besoins essentiels avant de prendre en compte des besoins plus complexes. Deuxièmement, il faut garantir la sécurité sur le plan judiciaire de manière à fournir au secteur privé les garanties nécessaires.

61. **M. Bonturi** [Représentant spécial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) auprès de l'Organisation des Nations Unies] dit que l'on ne saurait sous-estimer la complexité des systèmes de financement mixte, certains n'ayant pu être mis en place qu'au terme de nombreuses années, et qu'il n'est pas réaliste d'attendre du secteur public qu'il assume tous les risques alors que le secteur privé n'en prend aucun mais compte néanmoins obtenir des rendements élevés. Le financement mixte présente donc des limites, même s'il constitue un élément de solution.

62. La coopération technique est peut-être le moyen le plus économique de soutenir le développement dans les pays les moins avancés. L'OCDE n'a pas été conçue pour mener seule des activités de coopération technique mais elle le fait en concertation avec le système des Nations Unies et les banques régionales de développement. Le projet « Inspecteurs des impôts sans frontières » est un exemple bien connu de cette collaboration. Il s'agit d'un projet conjoint de l'OCDE et du Programme des Nations Unies pour le développement qui vise à renforcer les capacités des administrations fiscales des pays en développement afin de les aider à améliorer le recouvrement des impôts sur les sociétés et sur le revenu. Chaque dollar versé par les donateurs à ce projet a d'énormes effets multiplicateurs.

63. **M. Winters** [Vice-Président adjoint par intérim du Département de la stratégie et des savoirs du Fonds international de développement agricole (FIDA)] dit qu'il existe de nombreuses possibilités de financement à grande échelle et de microfinancement mais très peu de moyens de financement de projets de taille moyenne. Il existe toutefois une demande non négligeable de prêts de montants intermédiaires destinés à financer des projets. Par exemple, l'Union européenne a investi 10 millions de dollars dans le fonds d'investissement Yield Ouganda afin d'octroyer à divers projets des prêts d'un montant compris entre 100 000 et 500 000 dollars. Seize entreprises locales ont immédiatement demandé à en bénéficier. Le FIDA s'efforce de financer des projets de taille moyenne et a créé un fonds d'investissement dans les petites exploitations visant à financer des projets similaires en dehors de l'Ouganda.

Clôture de la réunion spéciale

64. **M. Wu Hongbo** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que la croissance économique et la création d'emplois sont dans une large mesure fonction de l'amélioration de la productivité et de la modernisation des activités industrielles. Ces initiatives se heurtent toutefois à l'insuffisance des infrastructures, ce qui ralentit les progrès réalisés dans l'élimination de la pauvreté et le développement durable, en particulier dans les pays en développement. Les infrastructures matérielles et immatérielles sont complémentaires et se renforcent mutuellement. Il faut donc prendre des mesures intégrées en faveur de la réalisation du Programme 2030.

65. Le rapport de 2017 du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, intitulé « Financement du développement : progrès et perspectives », montre que les investissements dans le secteur productif et dans l'infrastructure durable peuvent stimuler la croissance et promouvoir la production d'énergie adaptée au climat. Une conclusion importante du rapport est que les aides à l'investissement devraient être alignées sur le financement à long terme. Pour y parvenir, toutes les parties prenantes, y compris les investisseurs à long terme, les agences de notation, les gouvernements, les organisations de la société civile et les organisations internationales devraient unir leurs efforts. Les initiatives concrètes présentées par la FAO et l'ONUDI montrent comment il est possible de mieux aligner sur les incitations au financement et l'assistance technique aux impératifs du Programme 2030.

66. Il est encourageant de voir des États Membres, des experts et des organismes des Nations Unies trouver des solutions pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 9. Les consultations et les partenariats entre les parties prenantes se multiplient de jour en jour et la mobilisation des États Membres permet de se rapprocher de la réalisation de cet objectif, principalement grâce aux activités préparatoires menées par le Conseil.

La séance est levée à 18 heures.